

Veille et intelligence économique dans les Centres Techniques Industriels

Chiffres clés du collectif « veilleur » au sein du réseau CTI

130 collaborateurs en charge de la fonction « Veille » :

- Des équipes expérimentées :
 - Double compétence dans les domaines scientifiques et les techniques de veille ;
 - En moyenne, 11 ans d'expérience dans la fonction.
- Appuyés par un réseau de 200 experts métiers.
- Exploitation de plus de 200 manifestations par an.

Veille et Intelligence économique : des activités clés dans les missions des CTI

Avec un positionnement original entre la recherche et les acteurs économiques, les Centres Techniques Industriels (CTI) et Organismes Assimilés ont, depuis leur création, une mission d'information auprès des industriels. Naturellement, cette mission évolue en permanence, en intégrant les nouvelles techniques basées sur les TIC et en élargissant le périmètre de la surveillance : organisation des marchés, prospective et anticipation, questions d'ordre sociétal.

Ainsi, les CTI sont des acteurs majeurs de la veille et de l'intelligence économique en France. Proche de la Direction générale, rattachée à la Direction scientifique, la fonction Veille dispose d'un positionnement privilégié dans les Centres qui lui permet d'éclairer les décisions stratégiques des organismes et de travailler étroitement dans les projets avec les équipes de Recherche et de bénéficier des sources informelles de la communauté scientifique.

Une féconde synergie entre « experts métiers » et « veilleurs »

De nombreux « Experts métiers » des Centres travaillent en étroite synergie avec les collègues Veilleurs. A l'échelle du collectif « Réseau CTI », c'est une communauté forte de 350 Experts et Veilleurs.

L'expert, qu'il exerce une fonction scientifique, technologique ou encore marketing, est un collecteur d'informations qui se « nourrit » de son environnement : congrès scientifiques, salons professionnels...

Avec son savoir-faire « métier », l'Expert enrichit le contenu des sources d'informations, le réactualise et en valide le contenu. Parallèlement, les Experts utilisent les compétences et les productions des Veilleurs dans la réalisation de leurs propres missions de recherche ou encore d'analyses des marchés.

Cette synergie contribue efficacement à l'excellence scientifique des Centres et à l'élaboration de réponses adaptées aux attentes des entreprises.

Illustrations :

- Chaque laboratoire accrédité du CTP bénéficie d'une veille dans le domaine de la normalisation ;
- Au CETIAT, les synthèses sur l'évolution des produits sont écrites « à deux mains » : Veilleurs et Expert produit.

Une connaissance fine des problématiques et des besoins des secteurs industriels

De part l'organisation sectorielle des Centres, les Veilleurs ont une connaissance forte des problématiques de leur secteur d'activité permettant de réaliser une veille bien ciblée qui répond de manière précise aux besoins des entreprises.

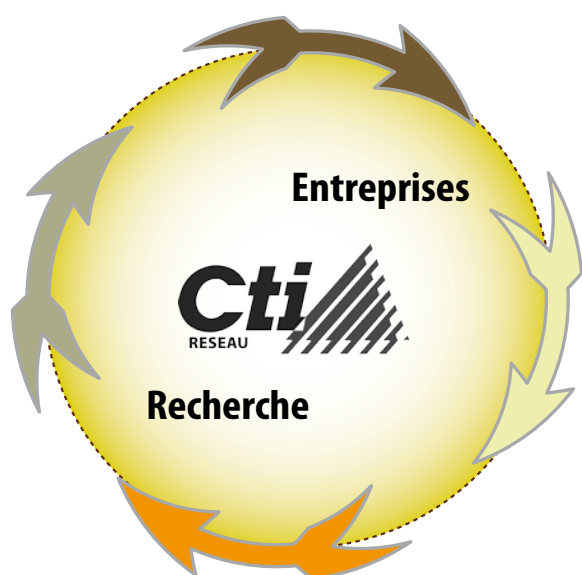
L'évolution dans l'organisation des marchés, la prise en compte des besoins des secteurs en aval, conduit la fonction Veille des CTI à sensiblement élargir le périmètre des champs d'investigation.

Ensemble, les CTI couvrent directement 26 secteurs industriels avec plus de 120 métiers clés. En incluant les secteurs en aval, c'est la quasi-totalité de l'activité industrielle qui fait l'objet du suivi des veilleurs des CTI, notamment les transports, l'énergie, le bâtiment, les biens de grande consommation.

Une approche originale dans les différentes étapes du cycle de veille

Au-delà des méthodes standard communément utilisées par la communauté des veilleurs, les CTI développent des approches originales.

Etapes	Cas concrets
Identification des besoins : - participation aux instances d'échange avec les professionnels ; - exploitation des enquêtes réalisées auprès des industriels pour identifier les besoins.	840 entreprises expriment leurs attentes dans une enquête récente réalisée par le Cetim. Collecte et analyse des besoins industriels qui permettent de cadrer les actions de recherche au CERIB.
Sources informelles d'information : - proximité avec les acteurs économiques des filières industrielles ; - participations aux congrès et visites dans les salons ; - implication dans l'activité de normalisation ; - collaborations avec les experts métiers.	Le dispositif « Phare », organise la collecte d'information par l'ensemble des collaborateurs du CTC. L'analyse de « signaux faibles » par le CTMNC a permis de détecter le potentiel du marché français des briques monomur. Le CTDEC est chargé de la fonction veille au sein du pôle de compétitivité « Arvers Industries ».
Analyse de l'information : - la spécialisation par secteur d'activité permet une sélection et une analyse pertinente des informations.	Une base de connaissances sectorielles réalisée par l'IFP.
Moyens de diffusion : - diffusion auprès des industriels lors de journées d'information ; - bulletins de veille ciblés ; - bases de données spécialisées ; - intégration au service de questions-réponses.	Bulletin sur la réglementation environnementale régulièrement diffusé aux papetiers par le CTP. Le CTIF maintient à jour une base bibliographique dont l'accès est direct pour les industriels de la fonderie.
Evaluation de l'impact de la fonction : - enquêtes de satisfaction ; - suivi des consultations sur les Extranets et de la documentation éditée.	Les trois quarts des connexions sur l'Extranet du Cetim, s'adressent à la rubrique Veille.



Une démarche de progrès

L'ensemble des CTI sont chargés des mêmes missions génériques et occupent un positionnement original entre le monde de la recherche et le monde économique. Les veilleurs de cette communauté partagent également une forte culture de mutualisation, laquelle est promue par le Réseau CTI.

Le Groupe « Veille et intelligence économique » réunit la communauté des veilleurs du Réseau CTI. C'est un lieu d'échange des bonnes pratiques, de partage des expériences, d'analyse d'informations, de mise à jour sur les nouveaux outils et sur l'évolution de la fonction Veille ; c'est aussi un creuset d'initiatives pour établir des collaborations inter-CTI.

Sous l'égide du Réseau CTI, le collectif des CTI, constitue un des pôles majeurs en France de Veille et d'Intelligence Economique, certainement le premier dans le secteur industriel.